

L'AVENIR

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

LE NUMÉRO
5
CENTIMES



DE LYON, JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :
Annonces anglaises..... la ligne 1 fr.
Réclamations..... — 2 :
Chercheuses locales..... — 4 :
Les annonces sont reçues au Bureau de la Ville, 14, rue Quatre-Chapeaux.

ADMINISTRATION & REDACTION :
70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :
Lyon et départ^{ts} limitrophes. 5 f. 10 l. 30 l.
Pour les autres départ^{ts}.... 6 f. 13 l. 34 l.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

N° 69
L'Avenir de Lyon
BON D'ACHAT
14 Novembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

CLÉRICALISME ET CONCORDAT

Anathématiser la science, entretenir l'ignorance et la superstition, prêcher le désintéressement des biens de ce monde et détourner à leur profit les fortunes de leurs adeptes, tel est en deux mots le fonds de la doctrine de nos cléricaux.

Nos pères avaient compris, que s'ils voulaient faire œuvre durable de la charte d'affranchissement proclamée dans la célèbre nuit du 4 août 1789, le premier ennemi qu'ils devraient réduire, c'était le clergé.

Les biens immenses qu'il possédait, les nombreux privilèges dont il jouissait et l'organisation machiavélique qui enserrait tous ses membres lui donnaient une puissance égale à celle des rois.

Il s'agissait de lui faire rendre gorge et de lui appliquer le droit commun. C'est ce que fit l'Assemblée nationale par son décret du 2 novembre 1789, qui déclarait que tous les biens ecclésiastiques étaient à la disposition de la Nation.

Les vœux monastiques, ce crime de lèse-nature, furent abolis ; les religieux furent déclarés incapables, de recevoir à titre gratuit.

Enfin le 12 juillet 1790, l'Assemblée vota la fameuse constitution civile du clergé, qui avait le tort, selon nous, de lui maintenir une existence comme caste privilégiée.

Ses crimes avaient été trop grands et trop nombreux pour ne pas provoquer des représailles terribles de la part de ceux qui avaient eu à subir pendant de si longues années le joug de son écrasante domination.

Aussi la Convention dut-elle sanctionner les actes des 20 et 23 Brumaire et 19 Floreal an II, qui nous conduisaient du temple de la Raison au culte de l'Être suprême !

Plus tard, sous le Directoire, elle vota le décret du 7 Vendémiaire, an IV, qui, en consacrant la liberté des cultes, réglait les rapports de l'Homme avec les objets de son culte.

C'est à l'abri des prescriptions de ce décret que, de concert avec la noblesse, le clergé tenta par tous les moyens de reconquérir son ancienne influence.

Les circonstances favorisèrent ses desseins. Bonaparte avait consommé l'attentat du 11 Brumaire an VIII, et, sous le titre de premier consul, il avait réuni dans ses mains le pouvoir le plus despotique qu'ait jamais rêvé un monarque.

La victoire couronna les armées de la République. Le sang et l'argent du peuple en étaient le prix ; ce fut Bonaparte qui en retira toute la gloire, et, après avoir traité avec les différentes puissances, il songea en dernier lieu à la cour de Rome. Il lui fallait le clergé comme complice de son crime.

La situation était délicate. Il fallait ménager les opinions de la nation française, qui, pendant les dernières années, s'était si énergiquement prononcée contre le

clergé. D'un autre côté, le despote de Brumaire comprenait que, pour arriver à son but, il lui était indispensable d'avoir l'appui du clergé.

C'était donc pour en faire l'instrument docile de ses volontés, qu'il proposa au pape Pie VII, le 15 messidor an IX, la Convention qui devint plus tard le Concordat.

La révolution religieuse qui s'était opérée en France pouvait avoir pour l'Eglise les effets les plus désastreux vis-à-vis des autres puissances.

Les propositions de Bonaparte arrivaient à propos. Aussi le pape s'empressa-t-il de les accepter.

Cet homme ne prenait le clergé sous sa protection que pour mieux l'opprimer et le faire servir à son ambition.

Le clergé, de son côté, n'occupait ce protecteur que pour pouvoir mieux le renverser et reconquérir son ancienne influence.

C'est la fourberie qui, de part et d'autre, a présidé à la confection de ce traité, qui s'appelle le Concordat, et c'est l'asservissement du peuple français au cléricisme qui en a été la conséquence.

Aussi, à partir de cette époque, les décrets relatifs au rétablissement des privilèges du clergé se succèdent à des dates rapprochées jusqu'à la fameuse législation du 30 décembre 1809 sur l'organisation des fabriques.

Qu'a-t-on fait à ce sujet depuis 1870 ? On s'est contenté de crier : « Le cléricisme ! voilà l'ennemi. »

Ses privilèges sont maintenus ; le budget est en déficit, et nous donnons 56 millions annuellement au clergé, sans compter la jouissance de nombreux immeubles d'une valeur considérable.

On songe même à créer un clergé national en revenant à l'exécution stricte du Concordat, comme si le Concordat n'était pas, pour le cléricisme, la Charte sur laquelle il s'appuiera toujours pour renverser la République.

BERTHAL.

Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement.

La lumière est tellement répandue de proche en proche qu'un éclaterra à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage.

Les jeunes gens sont bien heureux ; ils verront de belles choses.

VOLTAIRE

DEPRECIERS DE NUIT

GUERRE DE CHINE

La Pall Mall Gazette, organe du marquis Tsong publie les nouvelles suivantes dans une édition spéciale :

« Le général Liu-Mia-Chuan commandait en personne l'attaque de Ke-Lung. « La ville est toujours assiégée par les Chinois. »

Le Feihao dont on a annoncé la prise par les Français, n'est pas une canonnière mais un petit steamer qui sert à transporter des provisions dans les phares, sur les côtes chinoises.

L'Armée du Tonkin

Les nouvelles du Tonkin établissent que la situation des troupes françaises devient de plus en plus critique.

Les avant postes sont continuellement attaqués par les troupes chinoises, qui reçoivent continuellement des renforts.

Les Français éprouvent de grandes difficultés à ravitailler leurs avant-postes dans la vallée du fleuve Rouge.

Des engagements peu importants ont lieu presque tous les jours.

Les troupes de Bac-Ninh et des autres forts sont très maltraitées par les maladies, et un grand nombre d'hommes ne peuvent plus faire de service actif.

La Situation à Fou-Tchéou

LONDRES, 12 novembre. — Le Times reçoit de Fou-Tchéou, par la voie de Colombo, des renseignements sur la situation dans cette ville.

La stagnation des affaires, causée par les opérations militaires, avait amené une grande détresse parmi les classes inférieures ; mais la révolte du thé étant terminée, le commerce européen n'est pas atteint.

Les Travaux de Défense

Les forts de Kimpai étaient complètement réparés et garnis de canons Krupp ; des torpilles avaient été importées par la voie de Hong-Kong, et de nombreuses troupes étaient venues renforcer la garnison.

L'entrée sud du chenal, pratiquée pour les navires à faible tirant d'eau, était obstruée, et tous les navires sont obligés de passer sous les forts de Kimpai.

Difficultés du Gouvernement chinois

Le gouvernement chinois perd chaque jour de son prestige. Il fait sans cesse des demandes d'argent et rencontre les plus grandes difficultés pour subvenir aux dépenses courantes, car la population lui est hostile, et la perception des impôts s'effectue à grand-peine.

La version chinoise sur le bombardement de Fou-Tchéou a provoqué des railleries dans la classe élevée.

Recul

Le Ferry aurait-il peur ?

On disait, ces temps derniers, qu'il projetait d'avancer la date des élections législatives. Cependant, certains indices semblent annoncer qu'il aurait changé d'avis. Il y a quelques jours, la commission du scrutin de liste invitait le président du conseil à préciser l'époque où la Chambre serait appelée à discuter sur ses conclusions. Le président du conseil fit la sourde oreille et ne précisa rien.

Pendant, il n'est pas douteux que la question du scrutin de liste doit être tranchée avant la convocation générale des comices. Son ajournement a pour conséquence l'ajournement de la grande bataille des bulletins de vote.

Bavier-Ferry s'imagine, en effet, qu'avec la Chambre actuelle, il ne court aucun risque, et il ne se dissimule pas qu'avec la Chambre prochaine, il a, au contraire, tout à craindre.

Éloigner, le plus possible, l'échéance fatale des mandats, c'est, dans sa pensée, éloigner en même temps son propre effondrement. Puis, il serait dangereux pour l'opportuniste d'interroger les électeurs sous l'impression des désastreuses nouvelles de Chine et du Tonkin.

D'où il résulte que, tout bien pesé, nous n'aurons à courir aux urnes que vers le mois d'août 1885.

Tenir le pouvoir jusqu'à l'heure la plus lointaine, n'est-ce pas la politique de ce pleutre insatiable ? Ce n'est, hélas ! point la pourriture qui lui sert de majorité qui essaiera d'enrayer sa tactique. Ne sait-elle pas — si bête qu'elle soit — qu'elle disparaîtra à la même minute que lui dans les bas-fonds du mépris populaire ?

Ed. BAZIRE.

INFORMATIONS

Le *Matin* annonce que le choléra a éclaté subitement dans l'équipe du *Moniteur universel* ; cinq cas ont été constatés, un jeune ouvrier est mort.

— Le *Gaulois* annonce que plusieurs députés royalistes vont faire des conférences dans l'ouest et le centre sur les finances de la République.

— Pendant la représentation, au théâtre d'Ajaccio, des coups de canne ont été échangés entre les habitués des fauteuils d'orchestre et du parterre, à propos du ténor, que le parterre voulait renvoyer. La représentation a été suspendue pendant une demi-heure. Plusieurs arrestations ont été opérées.

— M. Jules Ferry a communiqué des dépêches desquelles il résulte que Gordon aurait été fusillé dans le trajet de Khartoum à Berber.

— Un conseil de cabinet a été tenu dans la matinée. Il a examiné les questions pendantes devant la Chambre. Il s'est prononcé en principe pour l'adoption du projet du scrutin de liste.

— Le sultan a fait relâcher les Algériens qui étaient emprisonnés et les a fait envoyer au ministre de France à Tanger.

On assure que M. Ordéga poursuit activement la réparation des récents attentats dont le gouvernement marocain ne peut plus décliner la responsabilité.

— Demain aura lieu le service funèbre, purement civil, de M. Guichard, à la gare de Lyon ; ce sera une solennité funéraire républicaine d'un nouveau genre.

TRIBUNAUX

Le divorce de la Patti

On sait que la Patti, engagée par M. Mauriel au Théâtre-Italien, a résilié son traité et refusé de chanter à Paris, parce que la magistrature française n'avait pas, sur sa simple demande, prononcé le divorce contre son mari.

Le tribunal n'avait pas vu la nécessité de donner à la cantatrice un tour de faveur ; l'affaire est venue à son tour, hier, et loin de lui donner gain de cause, le tribunal a repoussé la demande qu'elle avait intentée contre son mari et a prononcé le divorce au profit de ce dernier, parce que depuis sa séparation de corps, la marquise de Caux n'a fait que perpétuer le scandale qui y avait donné lieu.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique spécial de l'AVENIR

AVANT LA SÉANCE

La discussion sur la loi du vinage est vivement commentée dans les couloirs par les intéressés dans la question.

Les progrès du choléra sont l'objet de grandes discussions.

Dans la salle des Pas-Perdus, plusieurs députés discutent très vivement l'ajournement au Sénat de la loi électorale.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Brisson.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le vinage des vins.

Projet de la Commission

M. BROUSSE demande le rejet de l'art. 1^{er} de la Commission.

M. ROUVIER prend la parole et défend le projet de la Commission.

Les Bouilleurs de cru

M. BERNARD LAVERGNE présente un article tendant à abroger la loi de 1874 sur les bouilleurs de cru.

L'amendement de M. Bernard Lavergne est repoussé par 276 voix contre 232.

L'art. 1^{er} de la Commission est ensuite mis aux voix et repoussé par 256 voix contre 211. (Bruits).

M. le président déclare que, d'après ce vote, il n'y a pas lieu de discuter le surplus du projet de loi.

M. LANESSAN dépose un rapport supplémentaire sur l'enquête relative à Madagascar; il ajoute que la Commission se considère comme dégagée, M. le président du Conseil n'ayant fourni aucun renseignement.

La séance est levée.

SÉNAT

Le conseil de révision des pères conscrits continue. Et comme avant, toute la séance roule sur l'examen de ceux qui sont reconus bons pour le service.

Il y a comme cela un gros tas de petits sénateurs qui ont vissé des amendements au corps du projet. Tous sont taillés sur le même patron.

Le larmoyant Jules Simon fait adopter par ses copains du Luxembourg l'ajournement de la troisième discussion du projet de loi sur les incompatibilités.

Puis, après avoir fait entre eux un gracieux échange de pastilles de Vichy, ils adoptent le projet appliquant au pays de Gex et à la Haute-Savoie les mesures prises en Algérie contre le phylloxera.

Après avoir donné trente cinq minutes sur le projet de loi sur les conseils de prud'hommes, bonhomme Sénat demande un congé de cinq jours.

Les gavroches du Luxembourg se sautent à toutes jambes dans des directions diverses.

ACTUALITÉS

On annonce de Francfort le suicide de MM. Jacques et Jules Golschmidt, l'un faisait autrefois partie de la maison Rothschild, de Francfort; l'autre était négociant.

Des embarras d'argent, quoi! C'est toujours comme ça dans les maisons gênées.

Le comité républicain radical-socialiste du 10^e arrondissement de Paris a fait déposer au conseil municipal, par M. Dujarric, une pétition réclamant la désaffectation de l'église Saint-Laurent et de ses dépendances, pour y installer la mairie de l'arrondissement.

Bravo! les enfants du Canal Saint-Martin, par la désaffectation désinfectez Paris.

Le Progrès de l'Ain raconte qu'en l'église de Saint-Vulbos existe un saint qui guérit des coliques tous ceux qui passent devant lui à quatre pattes.

Faudrait y envoyer les moutons de Jules Ferry. Ils ne doivent rien avoir des tourments d'entrailles depuis les affaires du Tonkin.

Le chapelier du Vatican a décidé qu'il ne serait pas fait de cardinaux français.

C'est la République qu'il vise et c'est le clergé qu'il atteint.

Dire ce que l'on fait un nez chez les en-soutanés! oh là là!

Le National belge annonce la départ pour Paris de trois brigades de gendarmes belges en bourgeois pour établir une surveillance spéciale sur les citoyens belges habitant Paris, qui prendront part à la réunion à laquelle ils sont convoqués, pour le 16 novembre, dans une salle de Belleville.

Ils ne vont rien trinquer ensemble les gendarmes de Cobourg avec ceux de Ferry après avoir assommé quelques socialistes dans les petits coins.

Mme Vaucorbeil vient d'obtenir une pension de seize mille francs et un bureau de tabac.

Combien de pauvres diables qui sont morts ruinés pour la défense de leur pays ont aujourd'hui leurs enfants et leurs veuves sa misère et sans pain.

PRÉTI-POUCET.

L'Hérédité en République

Nous demandons que M. Jules Ferry, président du conseil, soit mis tout simplement à la Roquette ou à Charenton, car c'est un insensé ou un traître.

Et nous le prouvons. Hier, il remplaçait par un admirateur du Seize-Mai un défenseur de la République, aujourd'hui partisan de l'ancien régime, il en renouvelle les plus sottes coutumes, et, de sa propre autorité, rétablit l'hérédité des fonctions publiques.

En effet, le Journal officiel enregistre un décret aux termes duquel M. Drouhet père, trésorier général de la Réunion, est remplacé par son fils, jeune homme d'une trentaine d'années.

La monarchie n'agissait pas autrement. Mais, par-ait-il, les députés de la Réunion n'entendent pas de cette oreille et ont averti M. Ferry qu'ils lui adresseraient à ce sujet une interpellation.

Ce sera évidemment très piquant; mais nous trouvons que le président du conseil en prend décidément trop à son aise, et il serait grand temps que la Chambre sortit un peu de son aplatissement pour couper court aux fantaisies biscornues et antidémocratiques de la dynastie Ferry.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — BERLIN. — Il paraît certain que le tribunal de Brunswick ne veut pas reconnaître le testament du duc de Brunswick, qui n'est pas conçu dans une forme légale. Il nommera un séquestre.

AUTRICHE. — L'ambassadeur de France à Vienne vient d'arriver à Budapest, où il a été reçu en audience par l'empereur François-Joseph.

Un journal de Belgrade a annoncé qu'à la suite des conventions passées à Skierniewice, la Bosnie serait appelée à émettre un plébiscite en faveur de son annexion définitive de l'Autriche-Hongrie.

BELGIQUE. — Une explosion de grisou a eu lieu hier à Quaragnou (Belgique). Les cadavres de vingt mineurs ont été horriblement mutilés. Cinq autres mineurs ont été blessés grièvement.

TURQUIE. — Le marquis de Noailles, ambassadeur de France, accompagné de sa famille, est parti hier de Constantinople pour Varna.

SUISSE. — On écrit de Zurich à l'Indépendant bernois :

La Freiheit de New-York menace les autorités suisses; elle insinue qu'un bon petit attentat pourrait bien les punir de se faire les auxiliaires de la police monarchique. On raconte, du reste, que Stellmacher, avant de quitter Zurich, avait médité un coup de genre de celui mis à exécution à Vienne sur le malheureux Eysert. Il s'agissait de pénétrer dans un office de change du Centralhof, d'assommer le caissier et de viduer la caisse. Tout était combiné : le comptoir avait une porte de derrière qui donnait passage sur la place du Munster. Une voiture aurait attendu les bandits. Un compagnon de Darmstadt devait coopérer à l'exécution de ce plan, mais il n'en eut pas le courage et l'affaire échoua. Stellmacher a, du reste, déclaré qu'il connaissait un endroit de Zurich où il y avait un beau coup à faire.

L'ENFANT PRODIGE

Les bonapartistes vont tuer le veau gras. Nous apprenons avec un certain étonnement (?) que la Compagnie générale des petites voitures, dont M. Forax, de bonapartiste mémoire, est un des plus saillants administrateurs, vient de fusionner avec la Compagnie lyonnaise dont M. Delahante, un orléaniste, est le président.

De cette fusion des deux sangs vient d'éclater une surprenante révolution qui va étonner l'Europe civilisée. Nous voulons parler de l'interdiction faite aux cochers de cette administration libérale et paternelle de porter la moustache — ça effraie les dames quand on est cocher!

Mais les susdits cochers ont, par contre, une consolation : celle de porter stoïquement l'humiliation d'une pareille mesure.

Le carrossier ordre-moralien, ex-adjoint de Caligula-Ducros, vient d'assurer par ce haut fait que ses bons électeurs du quartier de la Rédemption vont désormais rouler en carrosse.

Tout est bien qui finit bien. Fouette cher! Forax retourne à ses premières amours.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 10 h. soir. — Une explosion d'une cartouche de dynamite a eu lieu à Bessèges, la nuit dernière, devant la fenêtre de la maison d'un ingénieur de la compagnie.

Les dégâts matériels sont considérables, mais personne n'a été atteint.

Divers journaux confirment que les négociations ont été suspendues avec la Chine.

Le Matin annonce que l'administration étudie en ce moment la question du rétablissement des jeux publics.

11 h. — Sur la proposition du conseil des ministres, le Khédive a rendu un décret suspendant la levée de l'impôt sur les maisons des étrangers, lequel avait été établi du consentement des puissances.

La commission de l'armée s'est réunie, hier, au Palais-Bourbon.

On s'est occupé de la loi sur l'armée coloniale, et M. le baron Reille a demandé de maintenir le système en vigueur, qui permet au ministre de fixer la solde et les indemnités de campagne.

Cette proposition a été adoptée.

Modèle, minute. — Une cartouche de dynamite a été placée sur les rails du chemin de fer de Valladolid; l'explosion n'a fait aucune victime.

ÉCONOMIE POLITIQUE

Historique

L'économie politique, c'est la science qui a pour but de rechercher les moyens les plus efficaces pour assurer le bien-être physique de l'homme, autant qu'il peut être l'objet de son gouvernement.

C'est donc faire œuvre utile, à notre avis, que de faire avec nos lecteurs une étude en quelques articles sur cette science dont la connaissance, au moins succincte, est d'une si grande utilité aujourd'hui que tout le monde — et à bon droit — s'occupe des questions politiques et sociales.

Nous nous contenterons, pour aujourd'hui, d'en faire l'historique, aussi exactement que possible.

Dans l'antiquité, l'économie politique reposait sur un fait immoral : l'esclavage. Il y avait plus de cent vingt millions d'esclaves dans l'empire romain, pour servir à peine dix millions de maîtres.

La population diminuait, la misère devenait générale, la fortune publique s'écroulait dans les mains de quelques familles, et le reste du peuple périssait de misère.

De même, aujourd'hui, notre société capitaliste regorge du superflu, tandis que les ouvriers sans travail meurent de faim; triste et navrant recommencement des turpitudes sociales de l'ancien monde.

Mais alors le travail était regardé comme indigne d'un homme libre. Ce n'est qu'à l'apparition du christianisme que le travail fut réhabilité, et le fils du charpentier Joseph donna l'exemple à ses disciples de la pauvreté qui devient honnête dans le travail. Aussi cet enfant de la Vierge mère rougirait-il de ceux qui prétendent le continuer sur la terre s'il y revenait voir son vicairé assis sur la chaire de Pierre dans tout le luxe insolent et le doux fan-tisme papal!

Jusqu'au moyen-âge, la situation sociale des esclaves, dont le nombre devint de plus en plus restreint, se transforma peu à peu. Les esclaves furent remplacés par des serfs, des tenanciers, sous la domination d'un seigneur, mais en même temps sous la protection du pouvoir royal. Les divers corps d'Etat étaient divisés en corporations; ils comprenaient les maîtres, les apprentis et les compagnons ouvriers. C'est le temps des jurandes et maîtrises, comme on les appelait.

Sully fit beaucoup pour le bonheur public en France; il favorisa surtout le développement de l'agriculture. Après la chute de ce sage ministre, le Trésor public, abandonné aux mains faibles de Marie de Mé-

dit à moi, il ne doit mourir que de ma main.

Ah! sénor Lélío, mon noble et adoré rival, je vais donc enfin épuiser sur vous toutes les ressources de la torture!... Je vous tiens donc, à la fin, sénor Lélío!

— Pas encore! dit une voix retentissante.

Et, prompt comme la tempête, un homme, un nouveau venu, un être à la figure de fou, se rua sur don Diégo, le prit à la gorge et, l'ayant renversé, lui planta son genou sur la poitrine.

XV

LA FIN DU COMBAT

Diégo Diaz, terrassé, considérait avec plus d'étonnement que de colère, l'homme échevelé, livide, qui pesait sur lui de tout son poids.

— Toi! balbutia-t-il. C'est toi, frère.

L'autre éclata d'un rire épouvantable. — Oui! dit-il, c'est bien cela... Tu m'as reconnu. Je suis Truxillo, ton frère! Je suis Truxillo, ton vassal, ton serf, ton chien, ta chose! Je suis ce Truxillo qui a damné pour toi son corps et son âme, et que tu as récompensé en lui truant son unique amour. Assassin d'Etienne, à ton tour de mourir?

(A suivre).

FEUILLETON DE L'AVENIR (52)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

(Suite)

— A toi ceci! criait l'écuyer, et cela encore! J'ai fait un vœu, vois-tu!... Prends cela par-dessus le marché!... Tu m'as enlevé la joue... J'ai juré, moi, de te manger le visage!

Et chaque fois que l'écuyer disait: « A toi!... » son épée tailladait la peau de don Diaz et la gratifiait d'une déchirure.

D'une égratignure plutôt, car Diaz rompait, Diaz avait peur. Diaz se sentait horriblement fasciné par cet être fiévreux, convulsif, inondé de sang, épouvantable à voir avec cette énorme balafre au travers de laquelle on apercevait la mâchoire.

Soudain, Landry exhala un juron. En suivant pas à pas le lâche qui reculait devant lui, l'écuyer, par mégarde, venait de marcher sur un mourant, et ce mourant, soulevé sur un coude, lui sciait la cheville avec son poignard.

Landry chancela durant l'espace d'une seconde à peine. Ce fut trop. Tandis qu'il reprenait son équilibre, Diégo se fendit à fond et lui enfonça son épée dans la poitrine avec une telle vigueur que la lame ressortit entre les deux épaules.

Landry vomit un flot de sang et s'abattit comme un chêne qu'on déracine.

— Et d'un! exclama victorieusement l'hisalgo.

A son cri de triomphe répondit un double cri de désespoir: l'un proféré par Lélío, l'autre par Dolorès.

Un spadassin avait saisi la jeune femme et l'emportait de toute la vitesse de ses jambes.

C'était un catalan bronzé, bistré, aux larges épaules, au cou de taureau.

A le voir étendre la pâle enfant sur sa poitrine velue et la dévorer du regard, et d'avance s'épanouir en un rire luxurieux, vous eussiez dit un milan qui enlève une colombe.

Il courait... Vainement sa victime lui arrachait et lui labourait la figure; — caresses pour lui que tout cela! Aux coups d'ongles, il opposait des baisers.

Mais ce contact immonde inspira enfin à Dolorès une énergie presque virile. Par un mouvement rapide comme la pensée, elle s'empara de la courre dague qui

pendait au ceinturon du sbire et la lui plongea dans la gorge.

Le Catalan ouvrit les bras, fit quelques pas en arrière, puis tourna sur lui-même et tomba lourdement à la renverse.

Pendant ce drame si court, le comte avait fait des prodiges de bravoure afin de se dégager et de voler au secours de sa maîtresse. Il avait réussi à mettre hors de combat deux de ses agresseurs. Mais, déboulé de son poste, il rompa à son tour, serré de près par les trois sbires survivants, et il n'était que trop facile de prévoir que cette lutte inégale touchait à sa fin.

La fatigue accablait Lélío. Des ruisseaux de sueur inondaient son visage; son épée tordue, faussée, déchirée en dents de scie, pesait d'un poids insupportable à son poignet brûlant.

Enfin, elle se brisa...

Du pommeau qui lui restait dans la main, le comte fracassa la tampe au plus acharné des bravi; après quoi, il jeta cet inutile tronçon d'acier, et il se croisa froidement les bras.

Tout était dit.

— Vivant!... il me le faut vivant!... hurla don Diaz, en proie à une joie frénétique.

Ne le tuez pas, mille démons! cria-t-il aux deux derniers bravi qui s'apprétaient à frapper Lélío de leurs rapières. Cet homme

dicis et à la vénalité de Concini, ruiné, entraîna l'établissement de nouveaux impôts.

Toutefois, Colbert apporta pour quelque temps un remède aux maux dont la nation souffrait; il protégea surtout l'industrie. Les dernières guerres de Louis XIV ruinèrent de nouveau le pays. Ce n'est qu'au dix-huitième siècle que la science de l'économie politique a pris sa véritable forme, dans les écrits d'Adam Smith. (1723-90).

Il combattit les erreurs de Quesnay, de Gournay, de Turgot et de Malesherbes, ainsi que de l'abbé Maurelay.

Depuis, on peut citer Ricardo, Malthus, Stuart Mill, Rosci, J.-B. Say, Bastiat, Michel Chevalier et de Sismondi.

L'économie politique a pour objet: le travail, la division du travail, le capital, la distribution de la richesse, la question du salaire, l'association, la coopération, les richesses, les monnaies et les impôts.

Nous essayerons de voir, dans notre prochain article, quelles sont les lois du travail.

Raoul LUGAY.

A TRAVERS LYON

Conseil municipal

L'heure avancée à laquelle se termine la séance et la multiplicité des questions qui ont été posées à l'administration, nous obligent à renvoyer notre compte-rendu à demain.

Information. — Par décret en date du 7 novembre courant, M. Marchioni, commissaire de police à Chartres (Eure-et-Loir), a été nommé commissaire de police à Lyon, en remplacement de M. Durand, nommé au même emploi à Toulouse.

Tentative de suicide. — Dans la soirée d'hier, une femme a tenté de se suicider en se précipitant du haut du pont Saint-Clair dans le Rhône.

Une barque lancée à son secours est parvenue à la sauver aussitôt.

Escroquerie. — Dans la journée d'hier, le nommé Jacques Vernay, demeurant place Perrache, a été arrêté sur la réquisition de Mlle Bouillard.

Vernay avait escroqué à cette dernière une somme de deux cents francs, et, pour obtenir l'argent qu'il avait en sa possession, ce Lovelace d'un nouveau genre n'avait pas hésité, quoiqu'il fût marié, à se donner pour garçon et à promettre le mariage à cette trop amoureuse fille d'Eve.

Accident. — Hier soir, un camionneur conduisant une voiture de fourrage a heurté et renversé un candélabre rue de la Barre.

Les gardiens de la paix l'ayant invité à descendre de son siège, ce brutal le brappa violemment. Des passants étant intervenus furent conduits au poste avec le voiturier, ce qui avait occasionné un rassemblement considérable.

Accident douloureux. Hier, à onze heures du matin, un jeune enfant de 8 ans, le nommé Joseph Gournay, demeurant route de Genas, 109, ayant commis l'imprudence de monter derrière un fiacre qui passait près de lui, glissa tout à coup.

Les jambes de ce pauvre petit malheureux ayant perdu leur appui, se trouvèrent engagées entre les roues et le caisson de la voiture.

Aux cris poussés par la victime de ce douloureux accident, le cocher arrêta bien ses chevaux, mais il était trop tard: l'enfant avait les deux jambes fracturées en plusieurs endroits.

Transporté aussitôt à la pharmacie Coullange, les soins les plus empressés lui ont été prodigués; il a ensuite été conduit en voiture à l'hospice de la Charité.

Vol. — A onze heures du matin, la nommée Louise Barbier, demeurant rue Masséna, 107, a été arrêtée sous l'inculpation de vol.

Une enquête est ouverte.

Dans la même journée, une chiffonnière de la rue de Chartres, la nommée Joséphine Maignan a également été arrêtée pour le même délit, et conduite à la permanence.

Arrestations. — Hier matin, les époux Mallex, surpris à vendre des allumettes prohibées sur la voie publique, ont été arrêtés dans la rue du Mail, et écroués pour ce délit.

Hier, dans la soirée, le nommé François Clapot, jeune garnement de 18 ans et dont les parents habitent rue Franklin, 49, s'étant pris de querelle avec un de ses frères qui lui adressait de vifs reproches, s'empara tout à coup d'une hachette placée à sa portée, et menaçait de l'en frapper lorsque son père intervint dans la mêlée.

Ce dernier, craignant un malheur, fit prévenir les gardiens de la paix qui conduisirent au poste ce forcené.

Il opposa la plus vive résistance aux agents chargés de l'arrêter.

Accident. — Hier, à une heure du soir, Mme Faivre, qui habite le troisième étage de la maison, rue Masséna, 15, était montée sur la terrasse qui domine cette maison pour étendre du linge. Elle avait emmené avec elle son enfant et son neveu, âgé tout au plus de quarante mois.

Pendant qu'elle étendait son linge, ce petit enfant monta sur un ciel-ouvert placé au-dessus de la cage d'escalier, passa au travers de ce vitrage et tomba sur les dalles de l'allée, d'une hauteur de onze mètres.

Dans sa chute, ce pauvre enfant s'est fait des blessures d'une gravité telle qu'on désespère de le sauver.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Musy, cet enfant a été transporté à l'hospice de la Charité.

ENTERREMENT CIVIL

La famille Arnould, priée tous les amis et connaissances de vouloir bien assister aux funérailles civiles, etc.

Rosalie-Monique LAURIER

qui auront lieu demain 14 courant, à 9 heures 1/2 du matin.

Le convoi partira du domicile mortuaire, rue du Pont, 52, à 10 heures précises.

LANGUE VIVANTE

Genus irritabile vatum, disait Horace en parlant des gens de lettres trop susceptibles.

Tel est le cas de M. Octave Lebesgue, l'ancien et vaillant rédacteur en chef de l'*Avenir*.

M. Georges Letellier (elias Lebesgue)

me fait aujourd'hui l'honneur d'un petit brin de réclame. Je ne saurais manquer cette bonne occasion de lui témoigner toute ma reconnaissance.

M. Jean Valjean (elias Letellier), écrit ceci dans le journal le plus radical et le plus répandu de Lyon, l'*Ancien Guignol*.

Le vaillant rédacteur en chef de l'*Avenir de Lyon* va exposer prochainement, dans une série d'articles, que l'on doit commencer le latin en 9^e, cette langue devant fatalement un jour remplacer le français dans les articles de fond.

M. Lebesgue (elias Octavio) me reproche mon latin de cuisine, mon grec peu hellénique et mon anglais de Saint-Flour; je l'en félicite et ne lui en veux pas parce qu'il fut autrefois mon Rédac-chef.

Jusqu'à-là, nous sommes d'accord, mais là où nous cessons de l'être, c'est quand il oublie combien j'ai insisté naguère pour remplir à l'*Avenir* le poste le plus modeste et le plus inférieur dans sa rédaction, et que ce ne fut que sur sa pressante sollicitation que j'acceptais d'y remplir le rôle de secrétaire.

Dans les circonstances difficiles on fait ce qu'on peut et, en homme modeste, je fis ce que je pu jusqu'au jour où le journal sombra sous le coup d'assommoir du parquet.

M. le rédacteur de la *Bataille* a le monopole du talent, je ne lui ai jamais contesté, il m'oblige à le reconnaître publiquement, je le fais sans arrière-pensée.

Je ne suis qu'un médiocre; tant pis pour moi, j'avoue mon infériorité en affirmant cependant que je n'ai jamais eu la faiblesse de tremper ma plume dans l'encrier de la *Bavarde*.

Cette consolation me suffit.

Je n'ai jamais fait de mal à ce confrère hargneux, et je m'étonne de le voir si mal disposé à me laisser vivre en paix, au milieu de mes amis politiques, servant avec conviction la bonne cause à laquelle j'ai sacrifié vingt-cinq ans de ma vie.

Si M. O. Lebesgue était à court de copie et qu'il voulait rire, il avait dans Lyon pas mal d'adversaires politiques à doucher; il a manqué cette bonne occasion, le parti républicain le regrette; mais ses amis du Centre doivent en être bien fiers.

Il y a de quoi.

Aquila non capit muscas!...

Il suffit d'avoir mangé au même râtelier du cours Gambetta pour ne pas avoir le droit de dire: *Asinus asinum fricat*.

J.-B.-A. PAGÈS.

POTEAU DES ABUS

Nous recevons la lettre suivante: Je vous prie de me prêter la bienveillante hospitalité de votre journal pour signaler à l'attention publique le fait suivant:

Avant-hier, 10 courant, M. Noble, directeur de l'école municipale, avenue de Saxe, 109, a fait lire par ses adjoints, dans les quatre classes de son école, une lettre du curé de l'église Saint-Pothin, invitait les élèves à se rendre à confesse et à communion.

Le fait en lui-même est assez grave pour être signalé, mais ce qui lui donne un caractère tout particulier, c'est que cette lettre informait les élèves qu'ils seraient reçus à partir de l'âge de sept ans accompagnés ou non de leurs parents.

M. Noble a violé la loi, et il l'a violé avec connaissance de cause, attendu qu'il m'a répondu qu'il avait le droit et le devoir d'envoyer ses élèves au catéchisme et là ou bon lui semblerait.

Mes protestations ont été d'autant plus énergiques que, professant des idées socialistes, j'ai la certitude que si la société actuelle était dirigée par les socialistes et que si les enfants de ces derniers recevaient une instruction conforme aux principes de leurs parents, la révolution qui se prépare aurait une solution plus pacifique que celle redoutée.

Pour obtenir ce résultat, ne croyez-vous pas qu'il serait bon d'inviter M. Noble à quitter la direction de l'école municipale et à en demander une à diriger au curé de Saint-Pothin? M...
X

M. Gailleton est bien toujours l'homme des lumières, comme opportuniste et comme magistrat.

C'est à ce titre que nous lui demandons combien on prélève sur le budget pour payer l'employé chargé d'éteindre, avant deux heures du matin, les becs de gaz du pont de l'Hôtel-Dieu (côté de la Guillotière)?

CHRONIQUE REGIONALE

Incendie à Givors

Cette nuit à deux heures et demie, la population de Givors était réveillée par les tambours et les clairons.

Un incendie venait d'éclater rue des Plaines, maison Aubert, chez M. Levat, épicière.

Malgré le prompt secours, tout a été la proie des flammes, il a été impossible de rien sauver, les étages supérieurs ont eu beaucoup à souffrir, le feu a été complètement inondé.

A 5 heures tout danger avait disparu et les pertes, en partie couvertes par des assurances, se bornent en dégâts matériels.

COTE-D'OR

Condannation à mort

La cour d'assises de la Côte-d'Or vient de condamner à la peine de mort le nommé Barquis, coupable d'avoir assassiné le 1^{er} septembre 1884, M. Tripard, ancien magistrat et son fils.

L'assassin avait agi sous le mobile d'une vengeance personnelle.

Nous sommes obligés de renvoyer à demain le rapport de la Teinture Lyonnaise.

60 ANS DE SUCCÈS ÉVITER LES CONTREFAÇONS



Marque de fabrique déposée

SIROP DE BOCHET DU SERPENT

(Seul véritablement efficace)

Vices du sang — Maladies de la peau, dartres, eczémas, rougeurs du visage, boutons, démangeaisons — Migraines, névralgies, étourdissements — Constipations, manque d'appétit, mauvaise digestion, oppressions — Dépôts d'humours, de lait, de galle, gonflement et grosseurs, tumeurs, abcès, maux d'yeux, d'oreilles, de nez, mauvaises haleines — Douleurs rhumatismales, sciatiques, goutteuses — Maladies anciennes, etc.

LE FLACON: 2 f. 50; CHOPINE: 5 f.; LITRE: 9 f.

A la Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, LYON

FEUILLETON DE L'AVENIR (72)

LE

PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

Ce forfait vaut à lui seul tous ceux que vous avez certainement commis pendant la Commune. On nous avait bien dit que vous étiez des monstres, vous et vos pareils.

Il n'y avait pas de passion, si irrésistible qu'elle fût, qui autorisât Roderic à affronter une pareille réprobation.

D'autre part, au moyen de quelles conclusions pressentir Yvonne sur cette question épineuse? Jamais dans leurs épanchements les plus chaleureux il n'était sorti des bornes du plus pur idéal. C'est au point qu'il doutait qu'elle fût en état de comprendre les allusions auxquelles il se voyait contraint pour lui exposer les dangers qu'ils couraient l'un et l'autre.

Il se décida pourtant à porter la lumière dans cette âme inconsciente. Il répondit à son billet inquiet par un billet brûlant:

« C'est parce que je vous aime à en perdre la tête que je crains de la perdre en effet.

« J'ai peur de vous, mon Yvonne, et j'ai surtout peur de moi. Comment vous expliquer que le parfum de vos cheveux me bouleverse, que le contact de votre front sur mes lèvres me révolutionne? Devinez-vous ce que j'appelle à mon aide de courage et de résistance ce pour ne pas oublier à chaque instant que vous êtes mademoiselle de Curval, la fille de l'homme qui m'a recueilli au pied du poteau fatal. Voilà pourquoi ces heures délicieuses que j'attends avec tant d'impatience sont à la fois pour moi un enchantement et une torture. Pourquoi êtes-vous si belle, Yvonne, et pourquoi ma passion est-elle si folle? Est-ce à notre honte à tous deux qu'un amour si profond doit conduire? »

Ce roman par lettres se termina par la suivante:

« Je ne suis pas une enfant. Moi aussi je frissonne quand vous m'embrassez. Aussi faut-il que ce supplice ait une fin. Je vous attends cette nuit, à l'heure ordinaire. J'ai une résolution grave à vous soumettre. »

CHAPITRE XXI

OFFRES BRILLANTES

À l'heure ordinaire, en effet, Roderic se précipita dans la salle d'étude. Yvonne s'y trouvait déjà, mais on a titude avait changé. De jeune fille qu'elle était la veille, il semblait qu'elle fût devenue femme.

Elle ne se leva pas pour se jeter impétueusement dans les bras d'Arconelli. Elle eut presque un mouvement de recul en le voyant entrer. Evidemment, l'entrevue était solennelle, et elle tenait à lui conserver toute la gravité qu'elle lui attribuait dans son esprit.

Il fut effrayé de ce début. Viendrait-elle me préparer à une rupture? pensa-t-il.

Et ses tempes battirent jusqu'à l'obliger à fermer les yeux. A ce moment toutes les considérations d'honneur et de loyauté disparurent. Il ne vit plus qu'elle sur le point de lui échapper et se sentit capable de tout pour la rattraper.

Mais elle lui dit avec une bonté tout à fait rassurante:

— Si vous voulez, aujourd'hui nous nous priverons de ces baisers qui nous ravissent,

mais qui vous mettent hors de vous. Il vous faut tout votre sang-froid pour discuter ce que j'ai pris le parti de vous offrir. Cette nuit est pour nous décisive. Elle consommera notre bonheur pour la vie ou notre malheur éternel.

— Parlez! fit Roderic, prévoyant quelque changement radical dans la vie nocturne qu'ils avaient adoptée tous les deux depuis quelque temps.

— Vous avez déjà compris, commença Yvonne, que Mlle de Curval ne peut continuer longtemps à donner ainsi quotidiennement des rendez-vous à un jeune homme.

— Soit! répondit-il. Je ne vous venais plus que comme autrefois, de ma fenêtre.

— Non, nous nous verrons toujours, Roderic, seulement nous ne nous verrons plus clandestinement. Savez-vous ce que vous allez faire?

— Je ferai ce que vous m'ordonnerez.

— Vous allez partir pour Bruxelles. Le passe-port de M. de Bourcoul vous servira à passer la frontière. Dès que vous aurez touché le sol étranger, je dirai tout à mon père.

— Tout? quoi tout? interrogea Roderic ouvrant de grands yeux.

(A suivre)

Tribune libre

Syndicat professionnel de l'Union des Tisseurs et similaires

DÉLÉGATION DU SYNDICAT A LA MAIRIE DE LYON

Une délégation s'est rendue hier chez M. le maire afin de l'éclairer sur la situation faite aux ouvriers sans travail, situation qui devient de plus en plus critique et qui est prouvée par les demandes de secours qui nous arrivent en nombre toujours plus considérable.

L'administration doit prendre immédiatement des résolutions pour l'ouverture des travaux et pour l'augmentation des secours à donner aux ouvriers sans travail.

Nous avons appelé l'attention de la municipalité sur le prix du pain, en émettant le vœu qu'il soit établi au prix des villes où il est le meilleur marché.

Nous avons invité M. le maire à prendre des mesures pour le dégageant du Mont-de-Piété de tous les objets de grande nécessité tels que : vêtements, linge de corps, literie, etc., afin qu'ils soient rendus gratuitement aux ouvriers sans travail.

La délégation a protesté énergiquement contre le taux de 80,0 et demandé à ce qu'il soit fixé à 20,0.

Nota. — Le comité électoral est convoqué aujourd'hui à sept heures du soir, au siège.

Ouvrières et ouvriers sans travail

La commission exécutive est convoquée d'urgence le vendredi 14 courant, à sept heures du soir, pour une communication de la plus haute importance, chez Deville, rue Bodin, 3.

Pour la commission :

Le secrétaire, PICHET.

Vu l'importance de la communication, tous les membres devront être présents.

Tous les membres des commissions du troisième et sixième arrondissement sont convoqués d'urgence vendredi 14 novembre, cours Lafayette, 113, café Forget, au premier, de une heure à quatre heures du soir.

Le secrétaire, LESSIEU.

Cercle de l'Union sociale de la Croix-Rousse

Samedi 15 novembre, rapport du secrétaire général chargé d'écrire à M. le maire pour lui réclamer :

1. Le compte d'administration pour l'exercice 1883;

2. Un exemplaire du budget 1883, ce qui permettra un contrôle plus facile des crédits disponibles pour cet exercice.

Le secrétaire général, GUERS.

La commission de protestation contre l'expulsion des locataires pendant la crise invite tous les ouvriers et ouvrières sans travail du 1^{er} et 4^e arrondissement à une réunion privée qui aura lieu le 14 novembre, chez M. Faure, rue Perrod, 5, à deux heures.

On trouvera des lettres à la porte.

Le secrétaire, GRANGE.

Comités des républicains radicaux socialistes

Les délégués des comités des républicains radicaux socialistes des six arrondissements de Lyon sont convoqués en réunion plénière vendredi 14 novembre, à sept heures et demie du soir, salle Molère, rue Pierre-Corneille, n° 29.

Les délégués qui n'ont pas remis les procès-verbaux de leur groupe sont tenus de les apporter à cette réunion.

La Commission :

Jantet, Cremer père, Beaussier, Jacquet, Michaloux.

Le Cyclophile lyonnais

Tous les membres sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au siège de la Société, boulevard du Nord, 51, aujourd'hui vendredi, 14 courant, à huit heures précises.

Ordre du jour :

Souscription pour le banquet qui doit avoir lieu le 16 courant.

Le Secrétaire.

Groupe rationaliste de la morale positive

Le groupe est convoqué pour vendredi prochain 14 courant, au local ordinaire de ses séances.

Fédération des Chambres syndicales lyonnaises

Tous les délégués de la Fédération, ainsi que les bureaux des Chambres syndicales, sont convoqués pour aujourd'hui 14 novembre, à huit heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

Lecture du rapport-programme des Fédérations.

LA FÉDÉRATION.

Passenterie lyonnaise

Tous les chefs d'ateliers, ouvrières et ouvriers, sans distinction d'articles, des sections du Centre et Sud-Est, sont invités à venir retirer leur carnet du nouveau Syndicat pour la section du Centre, c'est-à-dire les 1^{er}, 2^e et 5^e arrondissements, le samedi 15 courant, à huit heures du soir, café Bressand, place Morel.

Pour la section Sud-Est, qui comprend tout le 3^e arrondissement et Villeurbanne, le dimanche 16 courant, à neuf heures du matin, café Goutard, rue Garibaldi, 108, au 1^{er}.

NOTA. — Tous les membres des groupes des anciens Syndicats de la corporation qui ont répondu à l'appel de fonds ne verseront, pour leur admission, que le prix de revient du carnet, et les nouveaux adhérents pourront retirer leur carte en ne versant que la moitié du montant intégral de leur admission, qui est de 50 centimes.

La Commission d'organisation dite des Quinze.

Chambre syndicale des Chau-dronniers et similaires

Réunion mensuelle le dimanche 16 novembre, à huit heures du matin, quai des Célestins, 2.

Fédération française des ouvriers de la Métallurgie

Tous les bureaux des syndicats de la Métallurgie, sont priés, ainsi que les délégués à la fédération, d'assister à la réunion plénière des fédérations réunies, aujourd'hui vendredi 14 courant, à huit heures du soir, au siège, rue Grôlée, 38.

Union de la Teinture lyonnaise et similaires

La commission d'organisation porte à la connaissance des intéressés que la permanence établie rue de Créqui, 137, siège tous les mardis et samedis, de 6 à dix heures du soir, et le dimanche de 9 heures à midi pour toutes les affaires concernant le syndicat.

Une sous-commission siège tous les soirs, de 5 à 7 heures pour recevoir les travailleurs désireux d'obtenir les secours.

Tous les jeudis, réunion plénière de toutes les commissions.

Goîtres et Glandes

Diminuent dès les premières applications, et sont radicalement guéris par le Véritable Sirop de Bochet iodé et la Pommade résolutive de BERTRAND aîné (Exiger la signature). 40 ans de succès. Notice gratis. — Sirop 2 fr. 50 et 5 fr.; pommade, 2 fr. 50; 1^o 0 fr. 75 en sus. S'ad. ph. BERTRAND aîné, Hantzler, succ., place Bellecour, Lyon.

POLICES-TICKETS DE LA SOCIÉTÉ

Le Travail

ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS déléguées par L'AVENIR DE LYON dans la journée du 13 novembre

- Aubrun, maçon, r. de Chartres, 18.
- Grobon, r. de l'Enfance, 27.
- Georges Gay, Lyon.
- Benoit Pagès, graveur, c. Suchet, 50.
- J.-L. Rival, journalier, c. Suchet, 50.
- Dufour, cordonnier, r. des Capucins, 21.
- H. Perrier, lingère, r. Villeroi, 5.
- M. Paquetin, r. Créqui, 245.
- B. Sève, r. Créqui, 245.
- G. Madeleine Ranchon, piqueuse, q. Pievre-Seize.
- Etienne Duny, teinturier, Lyon.
- A. Amiet, marinier, r. du Centre, 8.
- F. Jonat, ajusteur, r. St-Cyr, 50.
- R. Gamondès cordonnier, r. Pierre-Corneille.
- A. Vial, employé, r. St-Cyr, 10.
- Berthenet, menuisier, Lyon.
- Mme Berthenet, Lyon.
- J. Novel, r. Louis-Blanc, 23.
- Brun, r. de Chartres, 17.

THÉÂTRES ET CONCERTS

- Grand-Théâtre. — *Les Huguenots*.
- Célestins. — *Le Maître de Forges*, pièce en 4 actes.
- Casino, rue de la République. — A 8 h., Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viseur.
- Scala-Bouffes. — Spectacle varié.
- Casino de Vaise. — 7 h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentations variées.
- Aleazar, rue de Saxe. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.
- Cirque Plage, cours du Midi, côté Rhône. — A 8 heures, représentation variée.
- Cirque Raney. — Avenue de Saxe. — Tous les soirs, à 8 heures, représentation variée.
- Place Bellecour. — Musique militaire de 2 à 3 heures.
- Folies Bergère
- Dimanche 16 novembre, à quatre heures, soirée de famille organisée par les Enfants de la Gaîté.
- Une tombola sera tirée pendant le bal.
- Prix du billet : 25 centimes. Le billet de tombola servira de carte d'entrée pour le bal.

L'AVENIR DE LYON

BON

Pour une POLICE de la Société

LE TRAVAIL

INDEMNITÉS GARANTIES :

En cas de mort. 500 Francs

En cas d'incapacité permanente de travail. 500 Fr.

Cette police d'assurances est remise à tout porteur de 5 Bons, moyennant 75 cent.

14 Novembre 1884

BOURSE DE LYON

Lyon, 13 novembre 1884.

Le marché reprend un peu haleine. Par le temps d'acalmie qui court, on ne reste pas longtemps dans le même sens. En dépit de événements eux-mêmes. Presque tous les mouvements sont faciles, les spéculateurs assez osés pour se risquer devant de plus en plus rares, les gros portefeuilles taillent à merci, et ne font qu'une touchée du menu fretin.

Le 3 0/0 se relève légèrement à 78,20

Le 4 1/2 0/0 est non moins heureux à 107,57.

L'Italien est ferme à 96,62

L'Unifiée est somnolente à 325.

Le Crédit lyonnais se maintient à 516,25.

La Banque Ottomane devient plus résistante à 577,50.

La Banque Autrichienne cote 470,62.

Autrichien, 628,75.

Saragossine faiblit à 396,25.

Nord-Espagne bons à prendre à 512,50.

Suez 191,0.

Foncière lyonnaise 315.

Bourse de Lyon

Obligations	Actions		
Ville de Lyon 1820	94 75	Gas de Lyon	1095
Communes 1879	445	Terre-Noire	»
Ville de Paris 1869	40	Fond. de l'Harne	»
— 1871	398	Craunet	1295
de Marseille	384	Franchise-Comté	115
Andalouses 1877	349 50	Poudrière Chasse	475
— 1879	440	Loire	220
— 1885	356	Montrambert	947 50
Fusion ancienne	374 50	Saint-Etienne	872
— nouvelle	369	Rive-de-Gier	»
Dombes anciennes	385	Acis. St-Etienne	»
— nouvelles	363 50	Société Lyonnaise	»
Lombardes ann.	306	Châ. Harne et Ind.	»
— nouvelles	303 75	Fonciers lyonn.	311 25
Saragossine	326	Société Stéphanoise	»
Nord-Esp. 1 ^{er} hyp.	357	Rue de Lyon	1365
— 2 ^e hyp.	335 20	Comp. des Eaux	»
Portugaise	300	Dombes St-Et.	»
Suez 5 0/0	589	Croix-Rousse	940
Eaux 3 0/0	»	Bellecour-Amélie	630
Canalis-Tramw.	»	Blazy.	»

Bourse de Paris

3 0/0 français	78 25	Mob. esp. jouis.	133
3 0/0 amortissable	79 90	Fonciers lyonn.	»
3 0/0 nouveau	»	Banque ottomane	584
4 1/2 0/0 (1883)	107 61	Banque autrichienne	113
5 0/0 italien	96 65	Banque des Pays	1210
5 0/0 espagn. ext.	68 25	Lyon	527
5 0/0 turc	8 15	Autrichien	616
Egypt. 5 0/0 (1877)	325	Lombard	305
Banque de France	»	Saragossine	396
Crédit foncier	1286	Nord-Espagne	512
Crédit mobilier	245	Suez	191
Crédit lyonnais	516	Consolid. à Londres	100 7/16

LE SECRÉTAIRE, J.-B.-A. PAGES

CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Les filtres au charbon désinfectent les eaux qui contiennent des insectes nuisibles à la santé. Six médailles aux expositions. Approuvés par la Faculté de médecine. — Seule maison fournissant les établissements religieux. — Fabrication et réparations.

BERTHIER

rue de Jarente, 5, Lyon

Se vend à Lyon

LE

LIVRE D'OR

de P. PEYRON

A VENDRE APRÈS FORTUNE

Quartier des Terreaux

Café M^d Vins

Clientèle d'employés de commerce

Recette prouvée : 80 à 100 fr. par jour

Prix : 35.000 fr.

TOUTES FACILITÉS DE PAIEMENT

S'adresser à

L'ECHO de LYON

Transféré : 4, rue Mercière, au 2^e

PROCÈS DES ANARCHISTES

devant la Police correctionnelle et la Cour d'appel de Lyon

Beau volume vendu 0,50 c. au lieu de 1 fr. 25

Logement & Placement

DE CONFIANCE

Tenu par M^{lle} BILLET

10, Rue François-Dauphin, au 3^e

— LYON —

MODES

M^{me} CLÉMENT

Grande-Côte, 87, Lyon

TOPIQUE BERTRAND AÎNÉ

Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la Cour de cassation du 8 janvier 1854. — **QUARANTE-ANS DE SUCCÈS — INFAILLIBLE** contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciaticques, congestions cérébrales, ophtalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésies, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. Prix, suivant grandeur, de 50 centimes à 3 fr. (Envoi franco contre timbres ou mandat).

AVIS. — Se méfier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND AÎNÉ, et l'usine ci-contre.

CABINET DE M. GOULLON

Défenseur aux Tribunaux de Paix et de Commerce

69, Passage de l'Argue, 69

A CÉDER

Cabinet de Lecture et Papeterie, belle position, peu de frais. — 4.000 volumes, beaux agencements, prix : 3.000 fr. — Pressé.

Grand choix d'Hôtels, Cafés, Restaurants, Comptoirs, Epiceries, Magasins en tous genres et Immeubles.

Prêts hypothécaires.

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

Les abonnements sont reçus aux bureaux du journal